

COURANTS DU MONDE 2014

SEMINAIRE

Arts numériques et nouveaux modes de diffusion de la création artistique

Dates Le séminaire *Arts numériques et nouveaux modes de diffusion de la création artistique* se déroulera du mardi 18 novembre au jeudi 27 novembre inclus, à Paris et en région parisienne.

Rappel : le programme Courants du Monde se déroulera du lundi 17 au vendredi 28 novembre.

La prise en charge des participants est prévue du dimanche 16 novembre (jour d'arrivée) au samedi 29 novembre (jour des départs).

Public concerné La première édition de ce séminaire est une initiative du Ministère de la culture et de la communication (Secrétariat général, Sous-direction des affaires européennes et internationales) dans le cadre de son offre d'accueil de professionnels étrangers mise en œuvre par la Maison des cultures du monde, en partenariat avec le Ministère des affaires étrangères.

Il rassemblera une vingtaine de professionnels francophones, issus des cinq continents, expérimentés dans le domaine de la production ou de la diffusion d'œuvres numériques dans les secteurs du spectacle vivant et des arts visuels et/ou de la médiation à travers les outils numériques. Ils pourront ainsi confronter dans une approche interdisciplinaire leurs expériences, connaissances, pratiques et projets, entre eux, ainsi qu'avec des professionnels travaillant en France.

Contexte Depuis une trentaine d'années, le numérique, qui connaît des évolutions constantes, a envahi toutes les sphères de la vie quotidienne. L'emploi par les artistes des outils numériques et de technologies innovantes a un impact considérable sur la création artistique contemporaine en bousculant les frontières des disciplines et les processus de création. Parallèlement, les leviers numériques ouvrent de nouveaux horizons pour la diffusion de la création artistique, dans ses formes traditionnelles (art lyrique, par exemple) ou innovantes. Enfin, les techniques numériques, notamment celles de l'internet, ouvrent de nouvelles possibilités pour la médiation des œuvres au profit de l'élargissement des publics.

Contenu et déroulement Le séminaire abordera notamment les questions relatives

- à l'encadrement juridique de diffusion des œuvres numériques
- aux modes de financement des œuvres
- aux modes de diffusion et de médiation notamment au profit de la conquête de nouveaux publics
- aux leviers de coopération permettant de favoriser les coproductions, la valorisation et la commercialisation des œuvres.

Après une présentation par la Direction générale de la création artistique du Ministère de la culture et de la communication du paysage et des enjeux que posent la production des arts numériques et les nouveaux modes de diffusion notamment, divers ateliers et visites de terrain seront proposés dans des lieux de diffusion et de production particulièrement dédiés au numérique en région parisienne : entre autres lieux, la Gaîté Lyrique, le Cube/centre de création numérique, le Centre des arts d'Enghien les Bains, la Cité de la mode et du design, le Palais de Tokyo.

Prise en charge Les frais pédagogiques et de séjour en France (hébergement, repas, déplacements en région parisienne pour les besoins du programme, assurance) seront pris en charge par le Ministère de la culture et de la communication.

Le titre de transport international n'est pas pris en charge et devra être assumé soit par le candidat, son établissement de rattachement, l'Ambassade de France ou Institut français du pays de résidence, ou toute autre instance.

Procédure de candidature Les dossiers de candidature seront téléchargeables sur le site de la Maison des Cultures du Monde : www.maisondesculturesdumonde.org (rubrique *Expertise / Formations*)

Une fois complété, le dossier devra obligatoirement être transmis à l'Ambassade de France (Service de coopération et d'action culturelle) ou à l'Institut français du pays de résidence du candidat qui le visera et l'enverra par voie électronique au plus tard vendredi 9 mai 2014 à la Maison des Cultures du Monde (annoepel@maisondesculturesdumonde.org).

La sélection définitive des participants se fera par un jury constitué par le Ministère de la culture et de la communication et la Maison des Cultures du Monde, qui appréciera les candidatures à partir des critères suivants :

- qualité de la démarche et expérience professionnelle dans le domaine de la production, de la diffusion ou de la médiation
- capacité des candidats à alimenter des échanges informels au sein d'un réseau de professionnels francophones de la culture
- perspectives de développement de coopérations entre le pays d'origine et la France

RENSEIGNEMENTS ET GESTION DES CANDIDATURES

Maison des Cultures du Monde -101 boulevard Raspail - F75006 Paris

Arwad Esber, Directrice

Catherine Annoepel, Coordination des programmes Courants

Tel : 33.1/45 44 08 39 - Fax : 33.1/45 44 76 60

annoepel@maisondesculturesdumonde.org

www.maisondesculturesdumonde.org